Un projet fondé sur l'illusion

La société CNIM veut implanter une centrale solaire dite thermodynamique à LLO, en plein milieu de la Cerdagne. Il ne s'agit pas d'une centrale pour répondre aux besoins énergétique de l'altiplano cerdan mais de construire une centrale de démonstration pouvant servir de « référence commerciale majeure à l'international ».

La technologie dite des miroirs de Fresnel n'est pas une première et ne présente pas davantage au regard d'autres solutions notamment au niveau de la rentabilité (voir la note d'expert).


La zone humide du Port de LLO ne doit pas être sacrifiée à un projet inutile

L’ensoleillement, s'il est un critère, n’est pas une obligation pour un site qui restera expérimental et dont la justification n’est pas de contribuer à la fourniture significative d’électricité. On ne comprend pas davantage l’intérêt de rester loin de toute entreprise industrielle indispensable à la maîtrise d'un processus physico-chimique qui est loin d’être

optimisé pour ce type de réacteur.

Un projet ravageur pour les paysages

En Cerdagne, les paysages sont visibles de tous les points hauts qui l'entourent et leurs qualités esthétiques peuvent être facilement détruites par l'extension de l'urbanisation. C'est déjà le cas avec les urbanisations éparpillées de FONT-ROMEU et de BOLQUERE et les lotissements de STE LEOCADIE.

L'implantation sur près de 50 ha de capteurs entre EYNE et LLO, c'est à dire en plein cœur du plateau serait une atteinte majeure à ce patrimoine paysager. Elle est de nature à créer un traumatisme irréparable à l'harmonie jusqu'à présent maintenue entre terres cultivées et naturelles qui est l'atout essentiel pour le devenir de ces territoires.

Il est particulièrement choquant de tenter de faire croire que cette installation industrielle puisse permettre une mise en valeur du paysage de la Cerdagne fondée sur l'énergie solaire dans un prétendu triangle touristique, entre le four d'ODEILLO et la centrale de THEMIS (une ruine industrielle), alors que ces deux sites n'ont pas un impact fort au cœur de l'Altiplano.

C'est aussi une atteinte majeure aux terres agricoles. La zone concernée porte des prairies et des terres cultivées qui sont irriguées par un canal. Il s'agit donc de terres plates de haute valeur agronomique par leur rareté et par leur facilité d'accès pour les exploitations voisines.

On ne trouve dans le dossier aucun élément économique sur les pertes pour l'activité et les emplois agricoles.


Port de LLO : des terres agricoles irriguées et des pâtures entretenues

La destruction d'une zone humide exceptionnelle

Le projet s'implante dans une zone humide qui joue un rôle considérable - y compris dans l'évolution du climat - constituée de prairies à joncs diffus relevant d'habitats prioritaires au niveau européen avec leur cortège de plantes remarquables et leur faune.

Ces milieux seront irrémédiablement détruits par des travaux de terrassement portant sur 100 000 m3 de remblais et de déblais. La destruction de ces habitats communautaires ne font l'objet d'aucune étude spécifique. Le dossier est insuffisant au regard de la législation européenne et française sur les études d'incidence à proximité de deux zones de protection spéciale (ZPS du Puigmal et ZPS du Capcir-Carlit-Campcardos).

Le lieu-dit Port-de-LLO à 1500 m d'altitude est riche d'une avifaune nicheuse et d'une avifaune de passage. La proximité de la vallée d'EYNE et de son col emprunté par des milliers d'oiseaux migrateurs en font une zone de repos et de nourrissage exceptionnelle. Trente huit espèces

d'oiseaux sont concernées alors que les promoteurs du projet ne retiennent que des impacts forts que sur deux espèces, la Pie grièche méridionale et le Tarier des prés, qui sont sur la liste rouge mondiale des espèces les plus menacées de disparition. La minoration des impacts sur les autres espèces nicheuses n'est pas justifiée.

Le site est aussi à fort potentiel pour la vie des reptiles et une nouvelle fois dans les Pyrénées-Orientales les espèces de lézards les plus rares (Lézard des souches, Lézard des murailles) sont concernées. Le Lézard des souches est sur la liste rouge mondiale de l'UICN des espèces menacées. Ses populations sont déjà atteintes pas de nombreux projets dans les quelques sites de la plaine du Roussillon mais aussi dans les créations et aménagements des pistes de ski de BOLQUERE et de FONT-ROMEU (dans la même ZPS Capcir-Carlit-Campardos).


A l'entrée de la Vallée d'EYNE, une zone propice à la halte des migrateurs

Un enjeu mondial pour les pollinisateurs

Le plateau pastoral cerdan constitue le milieu montagnard le plus riche en faune d'abeilles sauvages de France. Il est le plus riche au monde en ce qui concerne les seuls bourdons.

Selon Blondiau (2002) il est aussi exceptionnellement riche en comparaison d'autres milieux similaires étudiés en Europe. Le professeur Rasmont (Université de Mons - 2015) indique le très fort risque de régression de l'ensemble de la faune des bourdons d'Europe du fait du risque climatique.

Parmi les zones montagnardes projetées pour avoir un effet "Arche de Noé" pour la faune de ces pollinisateurs à l'échelle continentale, la zone de Mont-Louis est nommément citée comme la plus riche, notamment en raison des caractéristiques micro-climatiques de la haute Cerdagne. Les travaux de l'équipe de l'Université de Mons démontrent que c'est singulièrement la zone pastorale de ce plateau cerdan qui s'étend de Saillagouse à Eyne qui est le point focal de ce "hot spot".

Le plan national d'action « France, Terre de pollinisateurs » pour la préservation des abeilles et insectes pollinisateurs sauvages que met en place le ministère de l'écologie serait-il déjà mort-né ?

